
Prix «Commune en santé» - «Ville en santé» :

Formulaire de candidature

Les dossiers sont à envoyer à :

RADIX Suisse romande
Av. de la Gare 52
1003 Lausanne

Délai de postulation :

31 août 2019 (cachet de la poste)

Des questions ? Adressez-vous à :

Florence Chenaux Décosterd: chenaux@radix.ch / 021 329 01 56

Données sur la commune politique ou ville candidate :

Commune / Ville / Région (dans ce cas nommer les communes)	
Nombre d'habitants	
Site(s) internet	

Le formulaire de candidature a été rempli par (adresse de correspondance)

Nom de la personne de référence	
Fonction	
Service	
Rue, numéro	
Code postal, lieu	
Téléphone	
Fax	
E-Mail	

1. Titre (et éventuel sous-titre) du programme / projet :**2. Résumé présentant la contribution au concours**

(Veuillez résumer les points forts et l'essentiel de votre projet / programme en maximum 1000 signes)

3. Questions concernant la contribution

Existe-t-il dans votre commune / ville une conception globale écrite de la promotion de la santé et la prévention ?

- oui
 non

Votre contribution est-elle intégrée dans ce concept global ?

- oui
 non

Existe-t-il un concept écrit de votre contribution ?

- oui
 non

Si oui : svp le mettre en annexe

Une analyse de la situation / un état des lieux a-t-il été réalisé avant la définition des objectifs du projet ?

- oui
 non

Votre contribution s'adresse à quels public-cibles ? (plusieurs réponses possibles)

- Enfants et jeunes
 Familles
 Actifs professionnellement
 Migrants / Migrantes
 Personnes âgées
 Acteurs ou multiplicateurs

Quelle stratégie de promotion santé et de prévention suit votre contribution ?

- Approche comportementale
 Approche contextuelle
 Approche comportementale et contextuelle

Votre contribution s'adresse à quels lieux de vie et aménagements ? (plusieurs réponses possibles)

- garderies /écoles enfantines / groupes de jeu etc
- Enfants et jeunes
- Ecole primaire
- Ecole secondaire I
- Ecole secondaire II
- Place de travail
- Commune / Quartier / partie de ville
- Rues / espace public
- Autres : lesquels (citer svp) :

Quels acteurs de votre commune / ville participent centralement à la mise en oeuvre de votre contribution ? (plusieurs réponses possibles)

- Administration communale (services spécialisés)
- Autorités scolaires / écoles
- Autres : lesquels (citer svp) :

Quels acteurs externes à l'administration participent centralement à la mise en oeuvre de votre contribution ? (plusieurs réponses possibles)

- Eglises
- Centre de conseils / de prévention
- Organisations / Associations
- Associations d'entraide
- Syndicats / Employeurs
- Infrastructures à destination des jeunes
- Autres : lesquels (citer svp) :

Quelle durée a eu votre contribution ?

- moins de trois ans
- plus de trois ans (mais à durée déterminée)
- offre sur la durée

Pour quelle durée est assuré le financement de votre contribution ?

- ouvert
- moins de trois ans
- permanent, durable

Votre contribution est-elle évaluée au niveau de sa qualité et de l'atteinte des objectifs ?

- oui
- prévu
- non

Avez-vous dans le cadre de la mise en œuvre de votre contribution, utilisé des mesures ou indications issues d'autres projets ?

- oui
- non
- si oui, lesquels ?

Inversément, les projets et mesures développées dans votre commune / ville ont-elles été utilisées dans d'autres lieux ?

- oui
- non
- si oui, lesquels ?

4. Votre programme /projet existe depuis quand ?

5. Depuis quand le programme / projet a-t-il été approuvé/ancré dans la commune / ville ?

6. Objectif(s) du programme / projet:

7. Sur quel(s) champ(s) d'action est ciblée votre programme / projet à la promotion santé et prévention ?

(Cochez svp)

- Un mode de vie sain – compétences en santé des habitantes et habitants
En trois phrases maximum : Qu'est-ce qui est fait / respectivement encouragé ?
- Un environnement sain – Engagement social pour la santé
En trois phrases maximum : Qu'est-ce qui est fait / respectivement encouragé ?
- Un cadre de vie sain - des conditions générales soutenantes
En trois phrases maximum : Qu'est-ce qui est fait / respectivement encouragé ?

8. Manières d'agir pour atteindre ces effets ?

9. Quels effets positifs pouvez-vous déjà mettre en évidence ?

10. Finances

Budget du programme / projet / des mesures en francs suisses :	CHF	100 %
Investissement public (ville, commune)	CHF	%
Subventions / apports de :	CHF	%
Autres	CHF	%

11. Photos et annexes

Veillez svp mettre à disposition, en sus du dossier, cinq photos ou images de bonne qualité (minimum 300 dpi) libres de droit, qui puissent être utilisées sur internet.

Les photos suivantes sont jointes à la candidature (svp les nommer) :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Vous pouvez aussi ajouter d'autres annexes, afin de mieux décrire votre contribution. Celles-ci doivent cependant être assez courtes et claires afin d'être facilement examinées par le jury.

Les annexes suivantes sont jointes à la candidature (les nommer svp) :

12. Conditions de participation / Accord

En déposant leur dossier, les communes et villes acceptent les conditions de participation suivantes :

- Seuls les projets communaux ou régionaux concernant le domaine de la prévention et de la promotion santé seront acceptés. Le formulaire de candidature doit être rempli complètement.
- La réception des candidatures sera confirmée.
- Les documents du dossier ne pourront pas être retournés aux candidats.
- Les communes et villes déposant le dossier garantissent l'exactitude des informations.
- La commune ou ville confirme que les personnes ou institutions citées dans les documents déposés ont donné leur accord pour le dépôt du projet et sa valorisation publique.
- La commune ou ville accepte la publication de ses documents et des photos /images concernant le projet déposé, dans le cadre de la valorisation publique liée au prix (par exemple site internet, communiqué de presse).

13. Prix commune en santé ou ville en santé ?

Dans le cas où notre commune ou ville fait partie des trois nominées, nous souhaitons le titre suivant :

- Commune en santé
- Ville en santé

Lieu, date :

Signature :

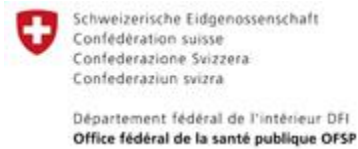
Avec nos remerciements !

D'autres informations sont disponibles sous les sites

www.commune-en-sante.ch et www.ville-en-sante.ch

Le Prix est soutenu par :

Confédération suisse



Promotion Santé Suisse



Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Association des Communes Suisses



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazion da las Vischnancas Svizras

Union des villes suisses

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



RADIX Fondation suisse pour la santé



Le prix 2020 est financé par :

Promotion Santé Suisse

